

AVIS D'INFORMATION

Publié le
16 SEP. 2022

La commune de Champigny-sur-Marne est adhérente au Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC).

Le recueil des actes administratifs du SIPPEREC pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2022 est mis à la disposition du public sur le site internet du SIPPEREC <http://www.sipperec.fr>, rubrique « Instances ».

Il peut également être consulté au siège du Syndicat, situé Tour Lyon Bercy - 173-175 rue de Bercy 75012 Paris, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h15 sauf les jours fériés.

Pour toute demande de consultation, vous pouvez adresser un mail à : secretariat-instances@sipperec.fr